



**POUR LES TERRITOIRES,
le DÉPARTEMENT agit !**

POUR LE TRÈS HAUT DÉBIT EN SAÔNE-ET-LOIRE LE DÉPARTEMENT AGIT !

Jeudi 28 janvier 2021



Plan France
Très Haut Débit
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



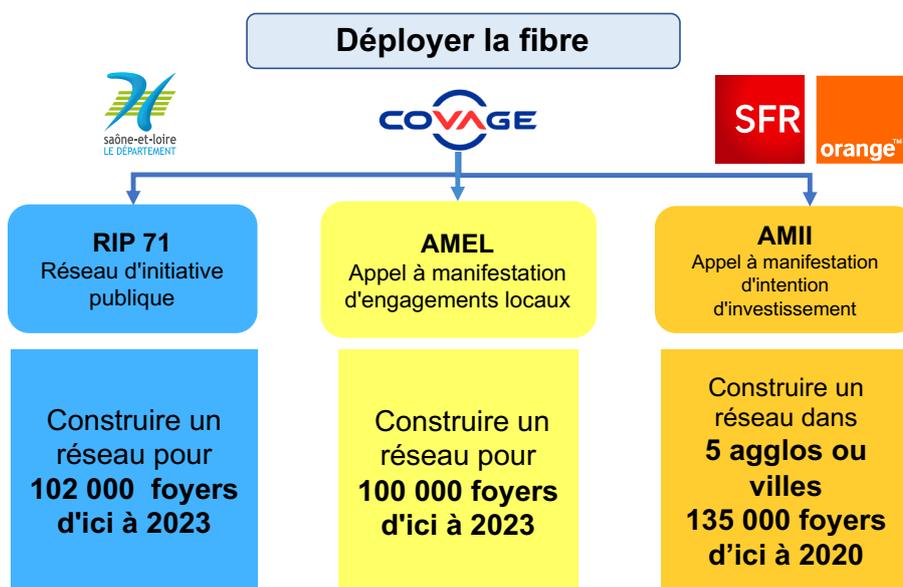
YouTube

www.saoneetloire71.fr

LE DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT DANS LE DÉPARTEMENT

Le Département assure le pilotage du déploiement de la fibre optique en Saône-et-Loire, et s'engage aux côtés des acteurs nationaux et des opérateurs privés pour garantir le raccordement et l'accès de tous aux usages du numérique. Les travaux avancent, la fibre arrive désormais dans le secteur de Cluny.

Objectif Saône-et-Loire 100 % très haut débit



Grâce à l'investissement des opérateurs privés et de la puissance publique (Europe, État, Région et Département), le déploiement s'accélère.

Le Département peut aujourd'hui envisager une fin de chantier pour 2023, soit avec deux ans d'avance par rapport à l'objectif de 2025 fixé par l'état. C'est un planning resserré et **une prouesse technique si l'on compare au temps qu'il a fallu pour créer des réseaux de téléphonie ou électriques. Il faut rappeler que 30 000 km de réseau de fibre optique constitués de plus de 283 000 km de fibre optique sont nécessaires à la couverture du Réseau d'initiative publique (RIP71).**

Si le Département assure le pilotage du déploiement de la fibre optique en Saône-et-Loire, les opérateurs privés chargés de la construction des réseaux se partagent le territoire départemental.

Dans un premier temps en 2016, le Département a fait procéder à 45 montées en débit pour 9 000 foyers, avant d'établir un découpage du territoire pour construire le réseau et répartir les tâches avec deux opérateurs privés, Orange et Covage.

Trois zones ont ainsi été identifiées.

- **Le RIP 71**, réseau d'initiative public pour lequel le Département est maître d'ouvrage.
- **La zone AMII** qui regroupe les 5 grandes agglomérations du département où le réseau est également construit par Orange et SFR
- **La zone AMEL** (Appel à manifestation d'engagements locaux) pour laquelle Covage est chargée de construire le réseau. Une convention a été signée en septembre 2019 entre l'État, le Département et Covage pour les 250 communes concernées par cette zone.

Aujourd'hui, le déploiement de la fibre s'opère dans les trois zones (AMEL, RIP, AMII) du territoire. Au regard des prises en études, des prises en travaux, des prises construites et raccordables, la perspective d'une fin de chantier pour 2023 se confirme. Grâce à la fibre, les habitants et les entreprises verront leurs usages quotidiens nettement améliorés par une connexion de très haute qualité et plus rapide. La fibre, c'est aussi la possibilité de développer de nouveaux usages, inimaginables aujourd'hui mais qui seront incontournables demain.

ÉTAT D'AVANCEMENT DU DÉPLOIEMENT EN SAÔNE-ET-LOIRE

DÉPLOIEMENT DU RIP

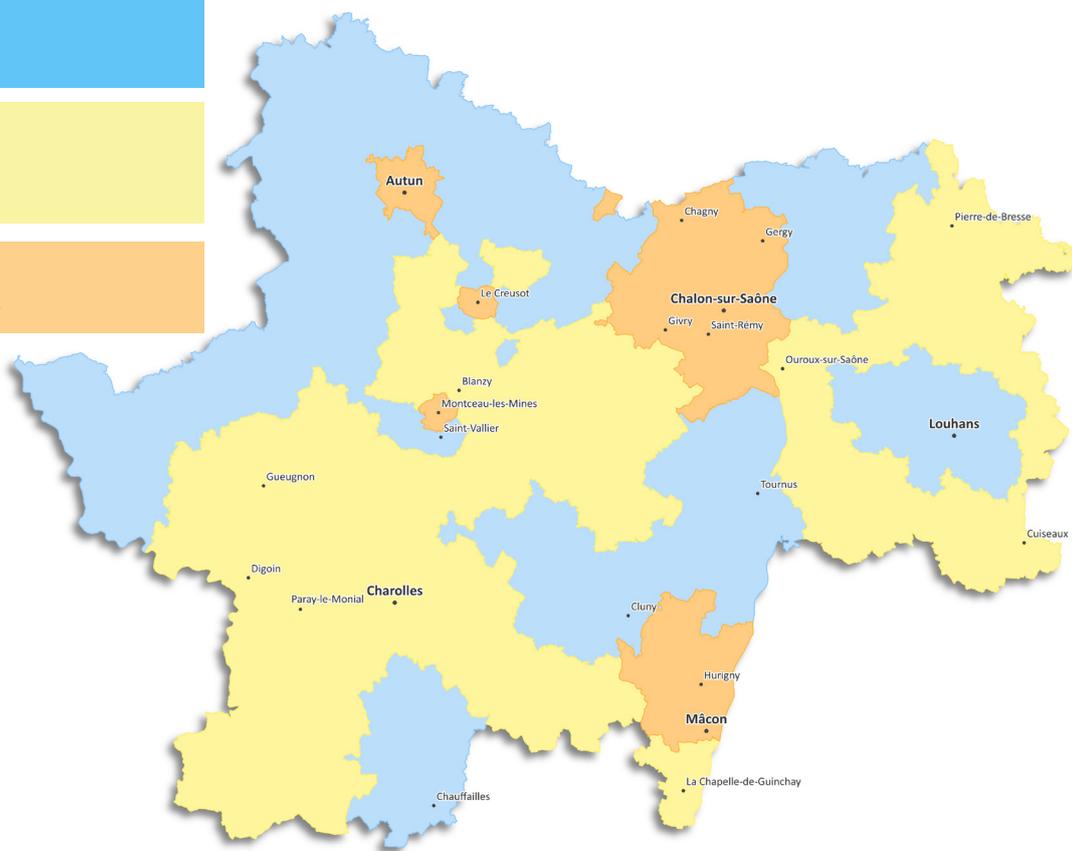
24 000 prises en travaux
19 000 prises construites
8 200 prises raccordables

DÉPLOIEMENT EN ZONE AMEL

17 600 prises en travaux
7 400 prises raccordables

DÉPLOIEMENT EN ZONE AMII

72 % de logements raccordables



FOCUS SUR LE RÉSEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE, SOUS MAITRISE D'OUVRAGE DU DÉPARTEMENT

• 19 000 PRISES

construites dont

6 671 prises ouvertes

à la commercialisation
au 24 janvier 2021.

INVESTISSEMENT POUR LE RIP

165 M€ dont

- **79 M€** Département
- **50 M€** État
- **23 M€** Région
- **13 M€** Fonds européens

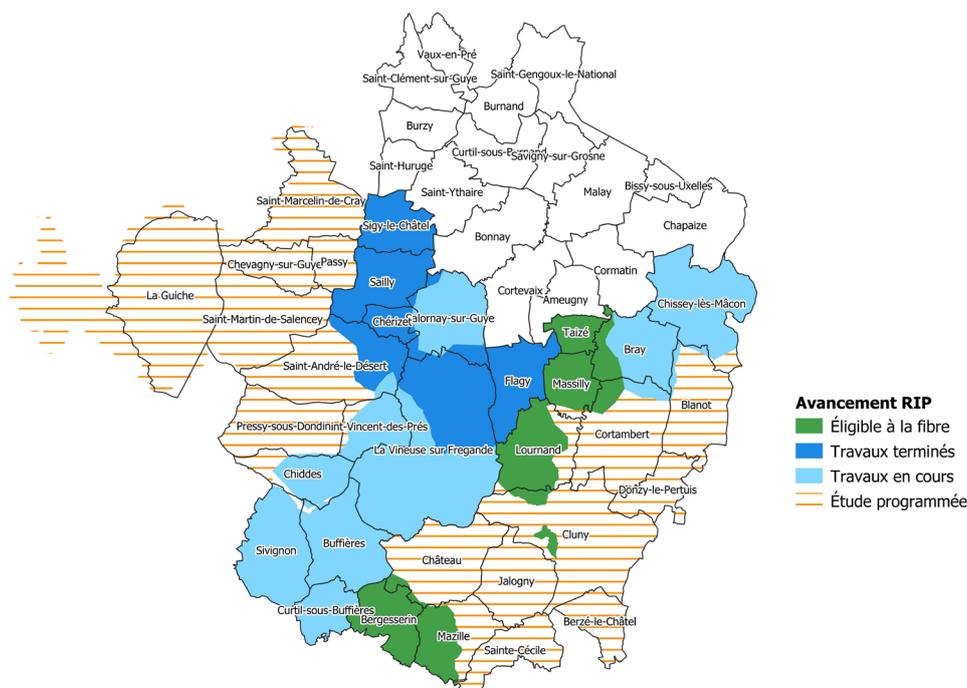
Dans la continuité des ouvertures commerciales lancées à Massilly, Louhans, Antully, Couches, Sanvignes-les-Mines, Curbigny, Bergesserin... les prochaines commercialisations débiteront :

- **à partir du 29 janvier 2021**
à St-Léger-sur-Dheune (125 prises), Aluze (151 prises) et Chamilly (85 prises)
- **à partir du 30 janvier 2021**
à La Chapelle-sous-Brancion (117), Martailly-les-Brancion (131) et Ozenay (169)
- **à partir du 31 janvier 2021**
à Boyer (14) et Tournus (243)
- **à partir du 22 mars 2021**
dans un nouveau secteur de Saint-Vallier (403 prises)

42 M€ HT engagés
en travaux depuis
le début du projet

30 M€ programmés
en 2021

ZOOM SUR LE CHANTIER DE LA ZONE COMMERCIALISÉE CANTON DE CLUNY



Les zones en travaux terminés seront les prochaines à sortir en commercialisation.
Les communes du canton qui ne sont pas situées dans la zone RIP sont déployées par l'opérateur Covage, en zone AMEL.

Déroulement et coût des travaux dans la nouvelle zone desservant

- 5 mois d'études
- 12 mois de travaux
- 329 prises
- 107 000 € HT d'investissement soit 325 € HT par prise

Montant des investissements pour les travaux engagés dans le canton de Cluny : 4,5 M€

LES ENTREPRISES POUR CES TRAVAUX

Groupement d'entreprises Eiffage Energie
Telecom Sud-est / Energie Bourgogne
Champagne / SOBECA



CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labryère - Hôtel du Département -
Rue de Lingendes - CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

Tél. : 07 85 11 87 78

Courriel : presse@saoneetloire71.fr
e.labryere@saoneetloire71.fr

